

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 24 janvier 2024

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie à 18 heures 45 minutes le lundi 24 janvier 2024 sous la Présidence de Madame Florence LE SAINT, Maire, et de Monsieur Yves CARRÉ, Secrétaire de séance, en présence de 16 conseillers à l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 15 janvier 2023

1. Election d'un nouveau membre de la commission administrative du centre communal d'action sociale

Sans observation , le procès verbal du conseil municipal du 15 janvier 2024 est adopté.

1/ Election d'un nouveau membre de la commission administrative du centre communal d'action sociale

Madame La Maire rappelle que le conseil municipal doit élire en son sein les membres qui siègent au conseil d'administration (fixé à 4 élus et 4 membres extérieurs par délibération) dont elle est elle-même la présidente. Il y a lieu d'élire un nouveau membre afin de palier au remplacement de Mme Isabelle COLLIN.

Elle sollicite les candidatures parmi les membres du conseil municipal.

Monsieur Daniel CABIOCH QUEMENER, Mesdames Martine BEAUCAMP, Claudie JACQ et Muriel RAISON se sont portés candidats.

Cette liste a été proposée au vote du conseil municipal, à bulletin secret et a obtenu 18 voix.

La liste comportant le nom des candidats suivants :

- ✓ Monsieur Daniel CABIOCH QUEMENER, conseiller délégué au suivi de la gestion de l'EHPAD
- ✓ Madame Claudie JACQ, Adjointe aux solidarités sociales communales et actions intergénérationnelles
- ✓ Madame Martine BEAUCAMP, conseillère municipale
- ✓ Madame Muriel RAISON, conseillère municipale

Est donc élue à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

BARS Gilles	BEUCAMP Martine	BELLEGOU Anne
BISSON Cyril (procuration à BEUCAMP Martine)	BROCHEN Annie	CABIOCH QUEMENER Daniel
CARRE Yves Secrétaire de séance	CORREC Sylviane	EVEN Olivier
JACQ Claudie	JANNIN Éric	LE QUERRIOU David
LE SAINT Florence	MENGUY Stéphane	PARANT Katell
POIGNANT Julien	RAISON Muriel	ROPERS Valérie (procuration à CABIOCH QUEMENER Daniel)